

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN AVENTURE AU CŒUR DE LA LAPONIE 08 JOURS / 07 NUITS



FORMATION EXPÉDITION « Optimisation de vos frais professionnels » Du 30 Janvier au 06 Février 2027

VOTRE FORMATEUR

Expert comptable
& Commissaire aux comptes

"Cela fait près de 15 ans que j'exerce dans les métiers de l'audit, du conseil et de la gestion de patrimoine.

J'interviens sur de nombreuses missions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes auprès de petites, moyennes et grandes entreprises.

J'interviens également en tant que formateur en fiscalité, en immobilier et en gestion d'un patrimoine financier auprès de différents organismes.

Je suis également contrôleur auprès de l'ARAPL Grand Sud. Je contrôle à ce titre de nombreux dossiers de professionnel libéraux : IDEL, médecin, kiné, etc"



Maha

TOUT SAVOIR

Optimisation de vos frais professionnels

QUI SOMMES NOUS ?

SoWeLearn est un organisme de formation créé en 2021 et agréé Qualiopi. Spécialisé au départ dans la formation de professionnels de la santé à l'étranger (IDEL principalement), nous nous ouvrons peu à peu à l'ensemble des corps de métiers indépendants et travaillons activement à la mise en place de formations en France. Notre équipe de formateurs vous assure des formations de qualité, et des thèmes utiles dans votre pratique professionnelle au quotidien.

VOTRE FORMATION



Travailleurs
Indépendants



Aucun
pré-requis



financement
personnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Familiarisez-vous avec les différents types de frais professionnels auxquels les infirmiers libéraux sont confrontés dans leur pratique quotidienne.
- Apprenez les règles fiscales et légales relatives à la déduction des frais professionnels pour optimiser vos obligations fiscales en tant que professionnel de santé indépendant.
- Acquérez des compétences pour identifier, suivre et optimiser vos dépenses professionnelles, en maximisant les déductions fiscales et en minimisant les risques d'erreurs.
- Développez des méthodes et des outils pratiques pour simplifier la gestion administrative de vos frais professionnels, y compris la tenue de registres et la documentation nécessaire.
- Assurez-vous de la conformité avec les exigences légales et réglementaires en matière de frais professionnels, réduisant ainsi les risques de vérification fiscale ou de litiges.

LE PTI MOT DE CRÉATEUR DU VOYAGE

J'entends chaque année "pourquoi t'as pas proposé la Laponie", et je réponds toujours "parce qu'Air France n'a pas ouvert ses vols sur la destination, et nous privilégions toujours Air France pour s'adresser à nos clients de la France entière.

Et cette année, Air France a ouvert une ligne Paris-Kittila une fois par semaine! J'ai donc sauté sur l'occasion pour bloqué la meilleure période celle des aurores boréales fin janvier début février !

Je vous propose donc un séjour multi-activités à Ylläs, station animée, idéalement située au pied des pistes et point de départ idéal pour vos activités : randonnées en raquettes, moto-neige, traineaux à chiens, pêche sur glace et chasse aux aurores boréales !!!

Une semaine coupée du monde inoubliable !

Benjamin

VOS ACCOMPAGNANTS



Adultes : oui



Enfants : oui

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN

AVENTURE AU CŒUR DE LA LAPONIE

08 JOURS / 07 NUITS



JOUR 01 : (PROVINCE →) PARIS CDG → KITTILA / YLLÄS

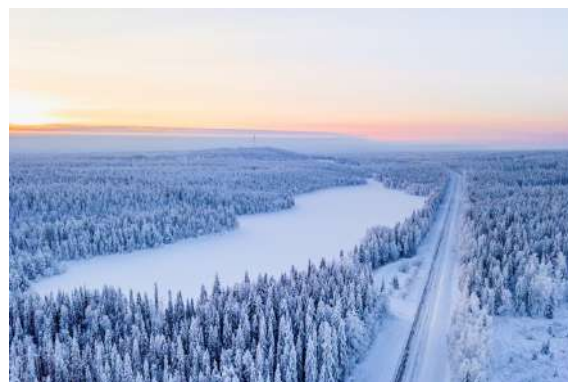
Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG.
Possibilité de départ de différentes villes de province sur vol Air France.

Assistance aux formalités d'embarquement, embarquement puis envol pour Kittila sur vol régulier Air France.

Accueil à l'aéroport par notre représentant local francophone, transfert privé et installation à votre hôtel :
Lapland Hotels Saaga****

Fin de journée libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.



JOUR 02 : YLLÄS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée complète de formation dans une des salles de votre hôtel entrecoupée d'une pause-café.

Journée libre pour les accompagnants.

Déjeuner au restaurant non loin de l'hôtel.
(Les accompagnants sont également conviés).

Dîner et nuit à l'hôtel.



JOUR 03 : YLLÄS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Dans la matinée, départ pour un **safari en motoneige** durant lequel vous vous arrêterez dans une **ferme de rennes** (à partir de 4 ans).

Ce safari à motoneige vous mènera à travers de splendides paysages jusqu'à une ferme de rennes isolée en pleine nature.

Vous y découvrirez la vie d'un élevage de rennes traditionnel et profiterez d'une balade de 2 km à bord d'un traîneau tiré par un renne !



Une Boisson chaude et une douceur seront servies autour d'un feu de camp. Vous rentrerez à motoneige.

Inclus : équipements thermo-isolants, guide, motoneige (2 personnes/motoneige), carburant, assurance véhicule (avec franchise), informations sur les rennes et leur élevage.

Retour à l'hôtel en début d'après-midi.

Déjeuner libre et fin d'après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 04 : YLLÄS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée complète de formation dans une des salles de votre hôtel entrecoupée d'une pause-café.

Journée libre pour les accompagnants.

Déjeuner au restaurant non loin de l'hôtel.
(Les accompagnants sont également conviés).

Dîner à l'hôtel.

Dans la soirée, **départ pour une randonnée raquettes en quête d'aurores boréales** (à partir de 12 ans).

Ressentez la magie d'une balade nocturne dans la nature avec le seul crépitement de la neige sous vos pas. Découvrez les véritables sensations de l'arctique au cœur des forêts du nord, sous un ciel polaire loin de toute pollution lumineuse !

Après votre tour en raquettes, vous observerez le ciel et écouterez les sons de la nature tout en savourant un jus chaud autour d'un feu de camp. Si le ciel est bien dégagé et que les conditions sont réunies vous aurez certainement la chance de voir une aurore boréale.

Inclus : équipements thermo-isolants, guide, boisson chaude, raquettes, informations sur les aurores boréales.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 05 : YLLÄS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour un **safari en motoneige et arrêt pour une session de pêche sous glace** (à partir de 4 ans).

Vous partirez en motoneige en pleine nature au milieu des forêts enneigées jusqu'à un petit lac idéal pour une initiation à la pêche au trou ! Cette pêche « blanche » est coutumière des régions arctiques où elle est à la fois un passe-temps et une manière de remplir le garde-manger.

Vous vous laisserez envelopper par le silence et la beauté de la nature tout en surveillant votre ligne et en savourant un en-cas et une tasse de café autour du feu de camp vous suivez le rythme de la nature en oubliant la lointaine agitation du quotidien.



Retour à l'hôtel en début d'après-midi.

Déjeuner libre et fin d'après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 06 : YLLÄS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée et déjeuner libres.

En début d'après-midi départ pour un **safari en traîneaux à chiens** (à partir de 4 ans). Une sortie avec des chiens de traîneaux est une expérience incontournable en Laponie !

Cette balade grisante au cœur des grands espaces se terminera par un moment avec les chiens, qui aiment être félicités pour leurs efforts, puis une boisson chaude sera partagée dans le « kota » autour du feu.

Inclus : transfert en bus, équipements thermo-isolants, guide, visite d'un chenil de huskies, safari de 10 km avec des huskies, informations sur les huskies, boisson chaude.

Retour à l'hôtel.

Reste de l'après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 07 : YLLÄS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée libre pour profiter de la station à votre rythme, ou des installations de l'hôtel (spa, bains à remous, bains à vapeur, sauna, salle de sport...).

En option si vous le souhaitez (à réserver à l'avance) :

- *Soirée motoneige sur les traces des aurores boréales (220€ / personne, adultes uniquement)*
- *Journée à la découverte du Snow Village de Kittila (150€ / personne).*

Déjeuner libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 08 : YLLÄS / KITTILA → PARIS CDG (→ PROVINCE)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée et déjeuner libres.

Transfert privé à l'aéroport avec assistance francophone.

Assistance aux formalités d'enregistrement, embarquement puis envol à destination de Paris CDG sur vol régulier Air France.

Arrivée à Paris CDG.

Transfert éventuel en province sur vol Air France.



LAPONIE FINLANAISE - YLLÄS

LAPLAND HOTELS SAAGA****

7 NUITS



Bénéficiant d'un accès skis aux pieds, l'hôtel est situé à côté de la station de ski d'Ylläs, à 100 mètres des remontées mécaniques d'Iso-Ylläs.

L'établissement propose des chambres spacieuses dotées d'une armoire séchante et d'une télévision à écran plat. Les logements du Lapland Hotel Saaga sont pourvus d'un mobilier en bois.

Vous pourrez prendre un verre au bar Saaga Fireplace. Vous profiterez également d'un bistro et d'un restaurant à la carte.

Le spa du Lapland Saaga comprend un bain à remous, un sauna et un bain à vapeur. L'accès au spa et à la salle de sport est inclus dans le tarif.

Parmi les activités proposées figurent l'aquagym et le golf Frisbee.

Le village d'Äkäslompola se trouve à 13 km de l'hôtel et le centre de Kolari est accessible en 45 minutes de route. L'aéroport de Kittilä est implanté à 40 km.



FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN

AVENTURE AU CŒUR DE LA LAPONIE

08 JOURS / 07 NUITS

PÉRIODE DE RÉALISATION : Du 30 Janvier au 06 Février 2027

PRIX PAR PERSONNE : 3 290€ au départ de Paris CDG

BASE DE RÉALISATION : 20 à 30 Participants

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aérien PARIS CDG / KITTILA / PARIS CDG sur vols réguliers AIR France,

La franchise bagage de 23kg,

Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en bus privatif,

L'hébergement pendant 7 nuits en base chambre double,

L'accès quotidien à piscine, sauna, hamman et jacuzzi de l'hôtel, de 13h à 21h,

Les repas mentionnés au programme,

Les visites et activités mentionnées au programme comme suit :

- Safari motoneige avec ferme de rennes (avec rachat de franchise jusqu'à 1500€ /véhicule),
- Randonnée raquette en quête d'aurores boréales,
- Safari motoneige et pêche sous glace (avec rachat de franchise jusqu'à 1500€ /véhicule),
- Safari traîneaux à chiens.

Les taxes aéroport (63,00€ par personne à ce jour - révisables),

Les deux journées de formation en salle de réunion, *

Les pauses café durant les temps de formation, *

Un carnet voyage par couple ou personne voyageant seule contenant le descriptif du programme, les étiquettes bagages, un guide Petit Futé de la destination etc.

L'assurance Multirisques : Annulation, rapatriement, bagages, frais médicaux (130,00€).

*Pour les stagiaires uniquement

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les visites et options facultatives (à réserver à l'avance),

Les dépenses à caractère personnel,

Les repas mentionnés libres,

Le montant de la formation (+490€ / stagiaire à l'ordre de SoWeLearn),

Le supplément chambre individuelle (+770€),

Le supplément départ de villes de province (nous consulter),

La réduction 1^{er} et 2^{ème} enfant de moins de 12 ans avec deux adultes (-1100€ / enfant),

Toute prestation non mentionnés dans « notre prix comprend ».

PLAN DE VOL

: À CE JOUR - Sujet à modifications

AF 1322	30/01/27	PARIS CDG	KITTILA	09H55	14H40
AF 1323	06/02/27	KITTILA	PARIS CDG	15H45	18H40

FORMALITÉS D'ENTRÉE

: À CE JOUR - Sujet à modification

Pour les ressortissants Français :

Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité à la date retour du voyage.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre SOTRAVEL et le CLIENT nommé ci-dessus.

SOTRAVEL est une agence de voyage au Capital de 9 000€, siégeant au 22 Rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse, immatriculé au RCS Toulouse (510 395 569), immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM031110032) et adhérent à l'APST. N° TVA Intracommunautaire FR09510395547 - Code APE 7911Z - RCP HISCOX 0223190.

PRIX DU VOYAGE : Le montant du voyage est annoncé en base demi-double (chambre double à partager). Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse dans les cas suivants : supplément chambre seule, réduction enfant, activités optionnelles et supplément départ de province. Si de nouvelles taxes devaient entrer en vigueur ou si les taxes existantes étaient augmentées et imposées à SOTRAVEL, en partie ou en totalité, le prix du forfait sera alors majoré en conséquence. Ces montants sont clairement indiqués dans le programme et sur le devis. Chaque modification du billet d'avion de votre fait, (extension, annulation d'extension après validation, réduction du nombre de jour du voyage etc.) entrainera un réajustement tarifaire au jour de la demande. Il est clairement indiqué dans le programme la liste des prestations incluses au tarif. Toute prestation non-indiquée dans « prestations incluses au tarif » sont considérées comme non-incluses.

FORMALITÉS : Les formalités administratives et sanitaires sont clairement indiquées en bas de la feuille tarifaire du programme et sont valables À CE JOUR, modifiables sans préavis, et uniquement pour les RESSORTISSANT FRANÇAIS - le client se doit de vérifier les informations qui pourraient évoluer d'ici son départ (www.diplomatie.gouv.fr).

Les participants, quelle que soit leur nationalité, doivent veiller scrupuleusement à se mettre en règle avec toutes prescriptions en vigueur à la date du voyage. Ils seront tenus pour responsable pour tout préjudice qui pourrait résulter pour l'agence SOTRAVEL de non-observation de ces prescriptions. Aucun voyage ne pourra être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux lieux et heures mentionnées dans la convocation ou par suite de la non-présentation de documents de voyage (Passeport, visa, carnet de vaccination etc.). De ce fait, il se trouve interrompu ou abrégé par le passager et ne peut donner lieu à un remboursement.

AÉRIEN : Les horaires communiqués - et jour de rotation - sont susceptibles de modification sans préavis par la compagnie aérienne. L'agence SOTRAVEL n'est en aucun cas responsable de ces modifications et aucune compensation ne pourra être versée au client pour cela.

DOCUMENTS DE VOYAGE : Votre carnet de voyage sera envoyé par courrier postal environ 1 mois avant le départ - si le solde du voyage a été réglé, à l'adresse postale communiquée - tout changement d'adresse devra donc nous être communiqué. Les billets d'avion, quant à eux, vous seront envoyés par courrier électronique quelques jours avant le départ.

CONFIRMATION DU VOYAGE : Le voyage ne sera confirmé aux participants qu'une fois les 20 premiers participants inscrits. En cas d'annulation de notre part, au plus tard 100 jours avant la date de l'arrivée, l'acompte versé sera intégralement remboursé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS : CB (hors AMEX), Chèques, ANCV & Virement.

CONDITIONS DE PAIEMENT : PARTIE VOYAGE (SOTRAVEL) : Le solde est à régler 2 mois avant le départ.
PARTIE FORMATION (SOWELEARN) : Le solde est à régler 1 mois avant le départ.

CONDITIONS D'ANNULATION : Toute annulation entrainera des frais non-remboursables du montant de l'assurance et de 100€ de franchise. Des frais de 2,5% du montant du règlement en chèques ANCV seront également retenus en cas d'annulation. Jusqu'à 100 jours du départ, les frais d'annulation seront de 200€ par personne. A moins de 100 jours du départ, les conditions d'annulation seront les suivantes :

De 120 jours à 61 jours du départ : 40% du prix du voyage
Moins de 60 jours du départ : 100% du prix du voyage

ASSURANCE : acceptée refusée

En cas de souscription, celle-ci doit être simultanée à l'inscription au voyage. Le refus de souscription restant sous la responsabilité du participant. L'assurance MULTIRISQUE CONFORT de ASSURINCO concerne les passagers à titre individuel. Un exemplaire des conditions générales est à votre disposition à l'agence sur demande. Une franchise est appliquée pour toute annulation. Nous consulter. Montant de l'assurance non-remboursable indiqué sur le devis.

Date :	Date :
SIGNATURE DU CLIENT	SIGNATURE DE L'AGENCE
« BON POUR ACCORD »	« BON POUR ACCORD »

MERCI DE RETOURNER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-DESSUS AR E-MAIL À L'ADRESSE : formation@sotravel.fr

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L.6353-3 et suivants du Code du Travail)

Entre les soussignés :

1. L'ORGANISME DE FORMATION : SARL SoWeLearn au capital de 2.000€
R.C.S. TOULOUSE 908 079 387
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse
contact@sowelearn.fr
NDA N°76311146131 auprès de la DIRECCTE
N° SIRET 90807938700027
N° TVA FR60908079387
Code APE 8559A

2. LE STAGIAIRE :

NOM & PRÉNOM	:
N° SIRET	:
ADRESSE PROFESSIONNELLE	:

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Thème : Optimisation de vos frais professionnels
Formateur : Monsieur Moha ZAROIL, expert-Comptable et Commissaire aux comptes.
Dates : Du 30 janvier au 6 février 2027 en Laponie

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

- o L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail
- o Elle a pour objectif de permettre au stagiaire de maîtriser les frais professionnels déductibles de sa 2035.
- o A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation et le programme de l'action de formation seront délivrés au stagiaire.
- o Sa durée est fixée à 20 heures.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation pour suivre la formation et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare :

Pas de pré-requis nécessaire.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de formation dans le cas des formations réalisées en tout ou en partie à distance. Les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : salle de réunion équipée de matériel de projection, support formation powerpoint, support formation pdf...

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Modalités de paiement

- o Le prix de l'action de formation est fixé à 490 euros.
- o Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Article 7 : Conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement ne pourra être demandé.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 8 : Réclamation

Pour toute réclamation un courrier recommandé avec accusé de réception devra être envoyé dans les 15 jours suivants la date de fin de formation à l'organisme de formation sis SARL SoWeLearn - 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse.

Article 9 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

Article 10 : Conditions suspensives - règlement et obligations préalables

Le présent contrat est conclu sous réserve du respect par le stagiaire des conditions suivantes :

- o Le stagiaire s'engage à réaliser le pré-test dans le délai qui lui sera communiqué par l'organisme de formation par mail, soit dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi du courrier électronique contenant ledit pré-test, sauf indication contraire précisée par l'organisme.
- o Le stagiaire s'engage également à réaliser l'évaluation à chaud sur place après avoir assisté à l'entièreté de la formation.

À défaut de respect de l'une ou l'autre de ces conditions dans les délais impartis, le présent contrat sera réputé nul et non avenu de plein droit, sans qu'aucune formalité supplémentaire ne soit nécessaire. Dans ce cas, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas remettre les documents de formation au stagiaire.

Fait en double exemplaire, à Toulouse, le

Pour le stagiaire

Pour l'organisme
Mr Benjamin CAZABAT (gérant)

SARL SoWeLearn au capital de 2.000€ - R.C.S. TOULOUSE 908 079 387
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse
contact@sowelearn.fr
N° SIRET 90807938700027 - N° TVA FR60908079387 - Code APE 8559A